

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Date d'émission 2020-03-23

Date de révision 2020-04-02

Version 2.03

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Crimson (Non-Registered) Hand Sanitizer** pour Xerox Personnel
Référence 502P11720

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Désinfectant pour les mains à usage personnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox AG/SA
 Sägereistrasse 29
 Glattbrugg, 8152
 Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Christoph Schwiezer
Téléphone 043 / 305 12 12
Télécopie 01 55 85 76 78
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s)

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence



Danger

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H336 - Peut provoquer une somnolence et des vertiges

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 - Ne pas fumer
 P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P405 - Garder sous clef
 P501 - Eliminer le contenu/le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée

2.3 Autres dangers

Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée Peut être nocif en cas d'ingestion

Note spéciale

Les recommandations formulées sur ce SDS s'appliquent au matériel fourni dans les contenants à usage personnel. Des recommandations pour de grandes quantités de ce matériel sont disponibles sur demande.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger
Propane-2-ol	70-80	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2 Eye Irrit. 2	H225 H319

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

				STOT SE 3	H335 H336
Eau	20-25	7732-18-5	231-791-2	--	--
Glycérine	1-3	56-81-5	200-289-5	--	--
Hydrogène (peroxyde d)	0-1	7722-84-1	-	Acute Tox. 4 Skin Corr. 1A Ox. Liq. 1	H302 H314 H271

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin
Contact avec la peau	Aucun dans les conditions normales d'utilisation
Inhalation	Aucun dans les conditions normales d'utilisation
Ingestion	NE PAS faire vomir, Rincer la bouche, Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente, Consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Aucun effet connu
Peau	En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécher la peau et entraîner une irritation
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Autres informations

Inflammabilité Inflammable
Point d'éclair 18.3 °C / 64.9 °F
Méthode coupelle fermée

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards, Chaleur, flammes et étincelles, Mettre en place une ventilation adaptée

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
 Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux, Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

7.3 Utilisations finales particulières

Soins personnels

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Propane-2-ol	STEL 400 ppm TWA: 200 ppm	
Hydrogène (peroxyde d)	TWA: 1 ppm	

8.2 Contrôles de l'exposition

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Mesures d'ordre technique Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé, Éviter le contact avec les yeux
Protection des mains Aucun équipement de protection spécifique exigé.
Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide	Odeur	Alcool
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
Point d'éclair	18.3 °C / 64.9 °F	Méthode	coupelle fermée
Point de fusion / congélation	-89 °C /	Point/intervalle d'ébullition	-127 °F / 181 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Inflammable		
Limites d'inflammation dans l'air			
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Supérieure 2% Inférieure 12.7%		
Densité de vapeur	43.2 hPa (32.4 mmHg) at 20.0 °C (68.0 °F)		
Densité	2.1		
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	399 °C / 750 °F		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles, Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Propane-2-ol	5045 mg/kg (Rat)	4059 mg/kg (Rabbit)	72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Hydrogène (peroxyde d)	1518 mg/kg (Rat)	9200 mg/kg (Rabbit)	2000 mg/m ³ (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée

Effets mutagènes Devrait pas être un mutagène

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

Effets sur certains organes cibles Aucune information disponible

Danger par aspiration Sans objet

11.2 Information on other hazards

Propriétés de perturbation endocrinienne Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

Toxicité aquatique aiguë Pas de données disponibles au niveau du produit

Toxicité aquatique chronique Pas de données disponibles au niveau du produit

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

BCF 3.16

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Il doit être éliminé conformément à la législation locale, nationale ou internationale pour les liquides inflammables.

Code de déchets du CED 14 06 03*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

1219

14.2 Nom d'expédition

Solution d'alcool isopropylique

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

3

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas un polluant marin

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

Réglementation	UN/ID No	Nom d'expédition	Classe de danger	Classe de danger subsidiaire	Groupe d'emballage	Exceptions
ICAO/IATA	UN1219	Isopropanol	3	--	II	--
IMDG/IMO	UN1219	Isopropanol	3	--	II	--

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2020-03-23

Date de révision 2020-04-02

Remarque sur la révision

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

• Supplier SDS

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Propane-2-ol	STEL 500 ppm STEL 1250 mg/m ³ TWA 400 ppm TWA 999 mg/m ³	TWA 200 ppm STEL 400 ppm Skin	STEL 400 ppm STEL 980 mg/m ³	AGW 200 ppm AGW 500 mg/m ³	
Glycérine	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	
Hydrogène (peroxyde d)	STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³ TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	TWA 1 ppm TWA 1.5 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³ STEL 2 ppm	TWA 1 ppm TWA 1.5 mg/m ³		

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Propane-2-ol	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	SS-C** TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m ³ TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ C	STEL 2000mg/m ³ TWA 500mg/m ³ S*	TWA 500 mg/m ³ Ceiling 1000 mg/m ³ S*
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Hydrogène (peroxyde d)	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	SS-C** TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³	STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³ TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³		TWA 1 mg/m ³ Ceiling 2 mg/m ³

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Propane-2-ol	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 400 ppm STEL 1000 mg/m ³	TWA 200 ppm STEL 400 ppm C(A4)		TWA 400 ppm TWA 980 mg/m ³ STEL 500 ppm STEL 1225 mg/m ³	STEL 203 ppm STEL 500 mg/m ³ TWA 81 ppm TWA 200 mg/m ³
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Hydrogène (peroxyde d)	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	TWA 1 ppm C(A3)		TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³	

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Propane-2-ol	TWA 900 mg/m ³ STEL 1200 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 490 mg/m ³	TLV 150 ppm TLV 350 mg/m ³ Indicative STEL 250 ppm Indicative STEL 600 mg/m ³	TWA 200 ppm TWA 500 mg/m ³ STEL 250 ppm STEL 620 mg/m ³	TWA 100 ppm TWA 245 mg/m ³ STEL 125 ppm STEL 306.25 mg/m ³
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Hydrogène (peroxyde d)	TWA 0.4 mg/m ³ STEL 0.8 mg/m ³	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³	TLV 1 ppm TLV 1.4 mg/m ³ Binding STEL 2 ppm	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 3 ppm STEL 4.2 mg/m ³	TWA 1 ppm TWA 1.4 mg/m ³ STEL 2 ppm STEL 2.8 mg/m ³

FDS n° : I-90029

Crimson (Non-registered) Hand Sanitizer

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
			Binding STEL 3 mg/m ³		

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.